

## **Le contexte énergétique insulaire**

Face à la problématique d'approvisionnement énergétique de la Corse, de préservation de l'environnement et de développement local, les acteurs de l'énergie mettent en œuvre des politiques de développement des énergies renouvelables.

Dans la perspective d'un développement durable, les enjeux prioritaires sont :

- De maîtriser les consommations énergétiques globales
- De remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables
- De réduire l'impact des transports

Ces politiques passent notamment par un soutien financier aux structures désireuses d'investir dans des sources d'énergie propres et renouvelables.

C'est le cas du centre PEP de Savaghju qui a bénéficié des financements de l'Ademe et la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre du PRODEME (Programme Corse Développement des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie) via le Fond européen de développement régional (FEDER).

## **Le projet de Savaghju**

Le centre PEP de Savaghju, situé sur la commune de Vivario, à 900 mètres d'altitude, est à la fois un centre de vacances et un centre d'immersion linguistique accueillant des enfants.

Sur les 5 dernières années, les responsables de l'association ont constaté une augmentation importante du coût de l'énergie, soit 13 000 € de gaz et 12 000 € d'électricité. Les projections d'augmentation sur 3 ans montraient que la charge serait difficilement supportable pour la structure qui pratique des tarifs sociaux et, de fait, ne peut répercuter cette hausse du coût de l'énergie auprès des usagers.

Par ailleurs, la chaudière utilisée jusqu'alors ne permettait pas des conditions optimales de confort pour le public du centre.

Pour remédier à cette situation, le PEP Savaghju a choisi de remplacer son installation vétuste par une solution mixte : une chaudière à granulés de bois pour le chauffage, couplée à un système solaire pour l'eau chaude sanitaire. Ce dispositif permet de chauffer le bâtiment de 600 m<sup>2</sup> disposant d'une capacité d'accueil de 50 enfants. Lors des fortes périodes d'ensoleillement, l'énergie solaire suffit à chauffer l'eau sanitaire et la chaudière bois n'est pas sollicitée.

### **Éléments techniques :**

- Une installation solaire composée de 16m<sup>2</sup> de capteurs et d'un ballon solaire de 1500 litres.
- Une chaudière à granulés d'une puissance de 110 KW, couplée à un silo à granulés d'une capacité de 8 tonnes.

### **Éléments financiers :**

- Coût de l'investissement : 7 295€ pour l'étude  
89 100 € pour les travaux
- Subventions : PRODEME – CPER pour l'étude : 5 107€  
FEDER pour les travaux: 50 884 €